

<p style="text-align: center;">REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p style="text-align: center;">00 00 00 00 00 00</p> <p style="text-align: center;">DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</p> <p style="text-align: center;">00 00 00 00 00 00</p> <p style="text-align: center;">COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p> <p style="text-align: center;">00 00 00 00 00 00</p> <p style="text-align: center;">SEANCE DU 11 AVRIL 2024</p>
<p>Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 41 Ont participé au vote : 57 Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 04 AVRIL 2024</p>	<p>L'an deux mille VINGT QUATRE et le ONZE AVRIL, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p>Objet :</p> <p style="text-align: center;">ATTRIBUTION SUBVENTIONS ASSOCIATIONS</p> <p>N° d'Ordre : 103-24</p> <p>Classification @ctes : 7.5 Subventions</p>	<p>ASSISTAIENT A LA SEANCE : Fernand CABEZA, Eric MAHIEUX, Sébastien NENS, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Daniel ASPE, Claude ESCAPE, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Jean MAURY, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Henri GUITART, Pierre SERRA, Lucette ORTIZ CASTILLO, René DRAGUE.</p> <p>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT, Marie-Edith PERAL était représentée par Erk CHATELUS, Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS, Thierry BEGUE était représenté par Ignatius STEINMANN.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Jean-Louis BOSCH a donné procuration à Fernand CABEZA, Johanna MESSAGER a donné procuration à Olivier CHAUVEAU, Patrice ARRO a donné procuration à Claude SIRE, Roger PAILLES a donné procuration à Jean MAURY, Stéphane GILMANT a donné procuration à Jean-Pierre VILLELONGUE, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Claude ESCAPE, Yves DELCOR a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Laurent ALOZY a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Agnès ANCEAU-MORER a donné procuration à Etienne TURRA, Claire LAMY a donné procuration à Corinne DE MOZAS, Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET, Serge BOYER a donné procuration à Éric MAHIEUX, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Christian TRIADO, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART, Patrick LECROQ a donné procuration à Aude VIVES, Bruno GUERIN a donné procuration à Lucette ORTIZ CASTILLO.</p> <p>ABSENTS EXCUSES : Jean-François LABORDE, Yaël DELVIGNE, Guy CASSOLY, Anne LAUBIES, Gérard QUES, André ARGILES, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, Françoise ELLIOTT, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Alain ESTELA, Robert JASSEREAU.</p>
<p>Secrétaire de Séance : Jean-Pierre VILLELONGUE</p>	

Le Président,

FAIT PART à l'assemblée qu'il convient de se prononcer sur le montant de subventions intercommunales versées aux différentes associations situées sur le territoire de la communauté de communes Conflent Canigó.

DONNE LECTURE à l'assemblée des propositions d'attributions de subventions, aux différentes associations.

DEMANDE à l'assemblée de se prononcer.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OUI l'exposé de son Président,
à l'unanimité,**

ATTRIBUE aux associations situées sur le territoire de la communauté, les subventions, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT en €
	Subventions 2024
Point d'Accès au Droit	1 545,30 €
ADELFA	1 000 €
Ecole de Musique du Conflent	31 150 €
ACAGV66	5 500 €
Amicale du personnel communal et intercommunal de Prades	500 €
Coopérative Scolaire de Catllar	400 €
Parents d'élèves de Corneilla de Conflent	820 €
Corneilla coopérative scolaire	400 €
Coopérative Scolaire de Fuilla	1 200 €
Association de parents d'élèves de Fuilla	200 €
RASED de Prades	1 000 €
ASCS de Prades (Association sportive et culturelle)	1 250 €
Prades Randonnée Neige	5 000 €
Amicale de l'École d'Olette	100 €
Coopérative Scolaire d'Olette	490 €
Association RASED de Ria	250 €
Coopérative Scolaire de Sahorre	2 000 €
Association des parents d'élèves du RPI Serdinya	820 €
Association OCCE coopérative scolaire Serdinya	500 €
SOC-OCCE-Coop Scolaire de Taurinya	700 €
Amicale Laïque de Vernet-les-Bains	4 000 €
Association de parents d'élèves Vernet-les-Bains	2 500 €
RASED Vernet-les-Bains	250 €
Association des parents d'élèves du RPI du Conflent Villefranche	820 €

DIT QUE les crédits ont été prévus au budget – Article 65748.

AUTORISE le Président à signer une convention avec l'Association Ecole de Musique du Conflent comme prévu à l'article 10 de la loi 2000-321 du 12/04/2000.

AUTORISE Monsieur le Président et les vice-présidents à signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 22 avril 2024.
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT.

